

45 DEGRES

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social 23 Rue Rondelet
34970 LATTES
SIREN : 888 750 742

PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

du 15 MAI 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 15 MAI, à 10h,

L'actionnaire unique de la société par actions simplifiée **45 DEGRES**, Monsieur **Neil Victor Azouz**, demeurant 25 Avenue Védrines, Marseille, né le 01.03.1996 à Paris (75019), de nationalité française, détenant 200 actions de 10 euros chacune, représentant 100% du capital social,

A décidé, sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de l'objet d'activité de la Société
2. Modification corrélative des statuts
3. Formalités et pouvoir

PREMIERE RESOLUTION :

L'actionnaire unique décide de modifier l'objet d'activité comme suit :

« Formation continue pour adultes, formation en situation d'apprentissage, formation en lien avec la création d'entreprise, reprise d'entreprise, comptabilité, fiscalité, qualité, management, marketing, service, conseil placement et outils de gestion. »

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les statuts seront modifiés comme il suit :

ARTICLE 2 - Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Formation continue pour adultes, formation en situation d'apprentissage, formation en lien avec la création d'entreprise, reprise d'entreprise, comptabilité, fiscalité, qualité, management, marketing, service, conseil placement et outils de gestion.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- *la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;*
- *la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et*

- droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;*
- *la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.*

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président, ainsi qu'au mandataire de leur choix, pour accomplir les formalités légales, administratives et de publicité relative aux décisions prises lors de la présente Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Fait à Lattes, le 15 mai 2025.

L'Associé Unique et Président :

Neil Victor Azouz

Neil Victor Azouz

✓ Certified by  yousign